

reconnaissons aujourd'hui, tous, la beauté, la grandeur de l'œuvre accomplie chez nous, avec tant de sûreté, d'autorité et de confiance par sir John Macdonald et sir Etienne Cartier.

Quel sera l'avenir, monsieur l'Orateur, et vers quel but immédiat devons nous faire porter des efforts nouveaux?

Depuis le 21 septembre 1911, le gouvernement conservateur, appuyé sur l'immense majorité de ce pays, dirige les destinées de la nation, et les progrès ne se sont pas ralentis.

Je ne vais pas lasser l'attention de cette Chambre ni la retenir trop longtemps en alignant des chiffres que nous seront appelés à étudier durant cette session. Il est cependant une ou deux questions sur lesquelles je voudrais insister.

Les finances du Canada sont remarquablement prospères. Nos revenus augmentent avec une rapidité extraordinaire. Ceux de l'année passée, dont les chiffres viennent d'être publiés dans les comptes publics, dépassent même les prévisions les plus optimistes. Nos recettes sur le fonds consolidée se sont élevées à \$136,108,217.36 et les dépenses à même ce fonds se sont élevées à \$98,161,440.77; ce qui laisse un excédent de \$37,946,776.59. Les dépenses sur le compte capital se sont élevées, y compris les virements de fonds, à \$38,980,641.43. Si l'on ajoute à l'excédent de nos recettes \$1,156,456.16 pour le fonds d'amortissement, il reste une balance de \$122,591.32 qui sera portée en diminution de la dette nationale.

Nous avons pu, monsieur l'Orateur, rencontrer toutes les dépenses imputables sur le fonds capital avec l'aide unique de nos revenus et sans recours à l'emprunt. Nous avons aussi pu retrancher quelque chose de la dette publique et, dans l'avenir, cette diminution de la dette se fera plus considérable encore, grâce à la politique de surveillance et de saine économie que poursuit l'honorable ministre des Finances.

Je disais tout à l'heure, monsieur l'Orateur, l'importance de notre commerce pendant la dernière année fiscale. Considérons le chiffre de nos importations dans la période de douze mois qui s'est terminée le 30 septembre 1912. Il s'est élevé à \$616,842,090, alors qu'il était en 1911, à la même date, de \$496,837,471; ce qui fait une augmentation pour un an de \$120,004,619, c'est-à-dire, \$10,000,000 par mois. Les droits de douane qui ont été perçus en 1912 durant la même période ont été de \$102,695,974.76 alors que, en 1911, ils étaient de \$78,792,125.49 ce qui faisait tomber dans le trésor un excédent de \$23,903,849.27, c'est-à-dire, en chiffre rond \$2,000,000 par mois. Cette situation si brillante doit nous encourager et nul ne blâmera le Gouvernement de faire porter toutes ses attentions sur la question commerciale.

Je dois, monsieur l'Orateur, signaler en passant l'œuvre si pleine et si heureuse que poursuit chez nous l'honorable ministre du Commerce. L'année dernière il a fait voter la loi sur l'inspection des grains et a créé une commission spéciale, chargée de s'occuper de cet important trafic. Le Gouvernement a érigé à Fort-William un élévateur dont il dirigera les travaux. Grâce à cette nouvelle loi et à une réglementation précise nous aurons assuré un système sérieux d'inspection.

L'organisation de notre système d'agents commerciaux à l'étranger est chose faite et nous avons le concours assuré des autorités anglaises. Le département du Commerce reçoit chaque jour de plus amples informations commerciales. On a réuni une commission de statistique dans le but de réorganiser le travail des différents services et le ministère espère établir avant peu un système de statistiques du commerce interprovincial qui sera de nature à aider considérablement nos commerçants et nos industriels. Quant à ce qui concerne nos relations avec l'étranger le ministère a déjà commencé et il poursuit sa politique de réciprocité avec les colonies anglaises.

Je pourrais continuer, monsieur l'Orateur, d'étudier nos différents ministères et de montrer leur travail. Le même progrès, je le répète, se trouvera aux ministères des Travaux publics, des Postes, de l'Intérieur, de la Marine, du Revenu de l'intérieur, etc., et dont vous parlera plus particulièrement mon honorable ami le député de Kingston. La même activité règne partout et partout se fait sentir la même volonté de développer notre pays dans le sens de son bien-être. C'est ainsi que le Gouvernement a amélioré le service postal, a prêté son concours aux compagnies de chemin de fer, qu'il a voté à cette Chambre une somme d'un million de dollars dans une loi des bonnes routes, que des considérations d'une nature purement politique ont fait rejeter par le Sénat l'an dernier et qui reviendra cette année devant les représentants du peuple avec, je l'espère, un montant plus considérable encore.

Je veux féliciter le Gouvernement pour l'aide substantielle donnée aux cultivateurs, en mettant pour eux à la disposition des différentes provinces, une somme d'un demi-million de dollars.

Cette générosité n'a pas encore produit tous les résultats qu'on en attend, mais j'espère que les bienfaits de cet acte iront grandissant pour l'avenir de cette classe importante qui a besoin d'encouragement, pour surmonter les difficultés sans nombre qu'elle éprouve, la gêne, qui trop souvent la fait émigrer loin du sol natal.